

DEMANDE D'HOMOLOGATION DE TITRE DE CHAMPION:CHCS CHNE, CHJ, CHV

RAPPEL DES CONDITIONS POUR L'OBTENTION DES TITRES DE CHAMPION

Champion de France de Conformité au Standard **CHCS**

Chaque Club de race pouvant choisir une solution spécifique, merci de prendre contact avec votre association de race pour plus de précision. Pour toute demande d'homologation, le chien postulant pour le titre de Champion de France devra obligatoirement être confirmé (à l'exception des chiens résidant à l'étranger).

Un chien résidant à l'étranger avec un copropriétaire français doit être confirmé avant de postuler pour le titre de champion.

INFORMATION ADN

Rappel : Lorsque l'identification génétique est réalisée par la SCC, les empreintes sont automatiquement enregistrées dans notre base. Lorsque l'identification génétique est réalisée par un laboratoire extérieur, l'empreinte peut être utilisée si elle répond aux critères ISAG 2006, mais doit être enregistrée préalablement dans notre base moyennant une participation au frais d'enregistrement de **10 €**.

Voir www.centrale-canine.fr rubrique ADN.

Pour mémoire, cette commande est gratuite pour toutes les empreintes antérieures au 31 mars 2014

Clubs de races organisant une Exposition Nationale d'Élevage

1 CACS de l'Exposition de Championnat de la S.C.C. **ou** 1 CACS de l'Exposition Nationale d'Élevage du Club **ou** 2 RCACS de Championnat (SCC ou NE) dans un intervalle de 2 ans (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

ATTENTION !

le délai est identique au CACS, c'est à dire que la demande d'homologation doit être envoyée dans les deux (2) mois maximum qui suivent l'obtention de la dernière récompense ou examen de santé.

Le délai pour l'obtention des autres critères d'homologation (CACS en Spéciale, santé, comportement, travail) est de 2 ans la première date prise en compte étant celle de l'obtention de la première RCACS de Championnat.

+ 1 CACS dans une exposition CACIB + Au choix du club : 1 CACS dans une exposition CAC ou CACIB (pour les clubs sans spéciales) **ou 1 CACS dans une Spéciale de race en expo Nationale **ou** 1 CACS dans une Spéciale de race en expo Internationale**

Champion des Expositions Nationales **CHNE**

6 CACS obtenus lors des expos à CAC exclusivement (dont 1 en « spéciale »), sous trois juges différents.

Tous les CACS doivent être obtenus en expositions NATIONALES (en 24 mois maximum)

1 Excellent classé parmi les 4 premiers à la Nationale d'Élevage

Test caractère ou utilisation : CSAU ou Test Sociabilité et / ou résultat travail (voir avec le club de race)

Test Santé : Dysplasie ou autres tests spécifiques (voir avec le club de race)

Ouvre l'accès à la classe champion

Champion de France Jeune **CHJ**

1^{er} Excellent classe jeune mâle et femelle par race au championnat de France SCC ou à la Nationale d'Élevage

Test caractère ou utilisation : CSAU ou Test Sociabilité et / ou résultat travail (voir avec le club de race)

Test Santé : Dysplasie ou autres tests spécifiques (voir avec le club de race)

N'ouvre pas l'accès à la classe champion

Champion de France Vétéran **CHV**

1^{er} Excellent en classe vétéran à la Nationale d'Élevage ou au Championnat de France SCC

Test caractère ou utilisation : CSAU ou Test Sociabilité et / ou résultat travail (voir avec le club de race)

Test Santé : Non

Test ADN : Oui

N'ouvre pas l'accès à la classe champion

NOTA :

Pour toute demande d'homologation de ces titres, le chien devra obligatoirement être confirmé (à l'exception des chiens résidant à l'étranger) et être identifié ADN, la présence de l'empreinte génétique devant être enregistrée dans notre base de données. Les résultats santé, travail et caractère sont les mêmes que l'homologation du titre de Champion de France de Conformité au Standard (s'adresser au Club de race).

Important : votre dossier complet (formulaire de demande de titre + justificatifs) doit-être envoyé à : l'Association Française des Bouviers - Mme BARDET par mail : bardetjoelle2@gmail.com